



Procès-Verbal N°5

Réunion du Comité de Direction

Date des réunions : Mercredi 09 juin 2021

Heure et Lieu : 16h30 - Siège de la Ligue Mahoraise de Football à Cavani.

Présidence : M. Mohamed BOINARIZIKI, Président - Ligue Mahoraise de Football

Présents : MM. Soulaïmana YOUSOUFOU, Maoulana OILI, Sélémani ATTOUMANI, Richeville ROBERT, Mariama CHRISTIN, Jean-Pierre RIGANTE, Mohamed DJANFFAR, Hamada-Hamidou SIDI, Ali ANDY, Omar-Elwadoud ABDOURAHAMANE, AbdelKader BACO MOUSSA.

Présence par procuration : Anzizi HAMOUZA BACAR, Abdoul Karim ABAINE.

Assiste à la séance :

Excusés : Anrif HALIDI CHEIK, Ishaka RACHIDI, Aouladi ABOUDOU, Kamardine AHAMED, Mahamoud SIDI MOUKOU.

Invité : Abidi MASSOUNDI (Sélectionneur Seniors et Président de la Commission Technique)

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Procès-Verbal N°4 du Comité de Direction,
- 2 - Traitement des affaires sportives,
- 3 – Divers.

1 – Approbation du Procès-Verbal N°4 du Comité de Direction :

Le Procès-verbal N°4 du Comité de Direction, réunion du 26 mai 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Traitement des affaires sportives :

- Traitement des demandes des Clubs

- **Courrier de l'AS ROSADOR – Demande de dérogation Educateur BMF:**

Le Comité de Direction accuse réception du courrier de l'AS ROSADOR qui demande une dérogation pour son Educateur Ismaël CHABOUHANE, inscrit en formation BMF pour la saison 2021. Ce dernier est promu au poste d'Entraîneur principal mais n'est pas encore BMF

Le Comité de Direction prend acte et transmet la demande à la Commission Régionale Technique pour étude, décision et réponse à l'AS ROSADOR.



- Courrier de TCO MAMOUDZOU – Demande de clémence Tohir HACHIM.

Le Comité de Direction accuse réception du courrier de TCO MAMOUDZOU qui demande une clémence pour son joueur Tohir HACHIM licence N° 2 548 285 111, suspendu 24 matchs par la Commission Régionale de Discipline dans son Procès-verbal N°29 du 18 octobre 2019.

Le Comité de Direction prend acte et transmet la demande à la Commission Régionale de Discipline pour étude, décision et réponse à TCO MAMOUDZOU.

- Courrier de l'AS POLICE – Demande d'engagement saison 2021:

Le Comité de Direction accuse réception du courrier de l'AS POLICE qui souhaite s'engager pour participer aux compétitions Football Entreprise pour la saison 2021 après une période d'inactivité.

Après étude du dossier et échanges, le Comité de Direction émet un avis :

- **Favorable** pour l'engagement de l'AS POLICE pour la saison 2021

- Courrier de l'ASCE DEAL 976– Demande d'engagement saison 2021:

Le Comité de Direction accuse réception du courrier de l'ASCE DEAL qui souhaite s'engager pour participer aux compétitions Football Entreprise pour la saison 2021 après une période d'inactivité.

Après étude du dossier et échanges, le Comité de Direction émet un avis :

- **Favorable** pour l'engagement de l'ASCE DEAL 976 pour la saison 2021

- Courrier de l'ECOLE DE FOOT DU NORD – Compétitions saison 2021:

Après avoir reçu un avis favorable à son engagement pour la saison 2021, le club ECOLE DE FOOT DU NORD souhaite engager les équipes ci-dessous pour la saison 2021.

- 2 équipes U13 garçons
- 1 équipe U 13 féminin
- 2 équipes U11
- 2 équipes U9
- 2 équipes U7

Le Comité de Direction prend acte et transmet à la Commission Régionale des Jeunes pour étude, décision et réponse à l'ECOLE DE FOOT DU NORD.



- **Courrier de l'ECOLE DE FOOTBALL LE DAKA–Championnat R1 saison 2021:**

Le Comité de Direction accuse réception du courrier de l'ECOLE DE FOOT LE DAKA qui demande que son équipe R2 féminin soit intégrée au championnat R1 vu que Bandréle Foot Féminine n'a pas engagé la catégorie senior pour la saison 2021.

Le Comité de Direction prend acte et transmet à la Commission Régionale du Football Féminin pour étude, décision et réponse à l'ECOLE DE FOOT LE DAKA.

Compte tenu de la sortie imminente des calendriers, le dossier a également été transmis à la CRST.

- Reprise des compétitions saison 2021

Le Comité de Direction a décidé d'avancer la date de reprise des compétitions pour pouvoir faire jouer les matchs allers et retours dans toutes les catégories des championnats, Séniors, Entreprises, Féminins et Jeunes.

Le démarrage est prévu le 26 juin 2021 pour une fin de saison au mois de décembre 2021.

Il a également été acté que les séniors, R1 à R4 joueront le championnat et la coupe de France. Les équipes Entreprises, Féminines et Jeunes joueront le championnat et la coupe de Mayotte.

- Travail des Commissions saison 2021

Le Comité de Direction invite les Présidents et Secrétaires de Commissions à tout mettre en œuvre pour que les litiges soient traités dans les temps. La saison est condensée et le temps de traitement sera aussi réduit. Nous devons tout mettre en œuvre pour les classements finaux sortent dans les temps et que le début de saison 2022 ne soit pas compromis par les litiges non traités.

3 – Divers :

- Ouverture de la Ligue au public :

La Ligue est à nouveau ouverte aux Clubs et au public dans le respect des mesures sanitaires. Les salariés également vont reprendre progressivement le travail physique. A noter que certains resteront en chômage jusqu'à la fin du mois de juin de 2021



Les décisions du Comité de Direction sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans un délai de 07 jours dans le respect des articles R.141& suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.

Président

Secrétaire Général

Mohamed BOINARIZIKI

Maoulana OILI

